

**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 : CM N°2023-38/SGG**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 13 SEPT 2023

1424

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Veto russe aux Nations-Unies

**Fin du régime des
sanctions contre le Mali**

MINISTRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS
ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES
DIRECTION DE L'INFORMATION
ET DES RELATIONS PUBLIQUES
DES ARMÉES



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUE N° 018 DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES

L'Etat-major Général des Armées informe l'opinion que dans l'après-midi du 13 septembre 2023, les observations aériennes FAMA ont précisé et confirmé les informations faisant état de regroupements massifs de terroristes au Nord de

**Défense et sécurité : Communiqué n°018 de
l'état-major général des armées**



**Koulouba : Rencontre du Président de la Transi-
tion avec le nouveau bureau de la CESA**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

13 Sept.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Toussier ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

12

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.18



P.27



/ Une /



Veto russe aux Nations-Unies :
Fin du régime des sanctions contre la Mali

P.4

/ Breves /



Roman de Ninga Sigui Siddick : Le chien et le lion P.12
Gao : Le gouverneur met en garde des radios locales P.12
Mali : Les ressortissants de Sikasso à la primature P.13
Bitumage axe Fana-Kignan : Le mouvement SIRABA relance le débat P.14
Koulouba : Rencontre du Président de la Transition avec le nouveau bureau de la CESA P.15
Défense et sécurité : Communiqué n°018 de l'état-major général des armées P.16

/ Actualité /



Attaque du bateau de la COMANAV : Le bilan revu à la hausse P.18
Cadre Etrapport explosif à EDM-SA : Opérateurs économiques épinglés
COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 : P.19
CM N°2023-38/SGG P.21

/ Politique /



DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ISSA KONFOUROU, AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT DU MALI AUX NATIONS UNIES : LEVEE DES SANCTIONS MALIENNES GRACE AU VETO RUSSE ET PERSPECTIVES DE PAIX P.24
Relance de l'économie malienne : La promotion du "MADE IN MALI" P.27

/ Culture & Société /



Démocratisation de l'art : P.29
After work continue son chemin

/ International /



Niger : Le pays met fin au pacte militaire avec le Bénin en vue d'une "agression envisagée" P.30
Bambou Studio : Xi Jinping, son histoire P.31

/ Sport /



Football-match amical Côte d'Ivoire VS Mali : P.32
La pluie a gâché la fête

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- Gérant: Moctar Sow
- Rédacteur en Chef:
- Rédaction Générale: Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- Service Commercial: Youssouf Diarra
- Secrétariat: Fatou SISSOKO



Veto russe aux Nations-Unies

Fin du régime des sanctions

contre le Mali

Le 30 août dernier, lors d'une réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Russie a exercé son droit de veto en s'opposant au renouvellement des sanctions contre le Mali. Cette décision a suscité des débats intenses et a mis en évidence les profondes divisions au sein de la communauté internationale. Les débats ont permis au Mali, à travers son représentant permanent aux Nations-Unies, Issa Konfrourou, de justifier le veto russe ayant engendré la levée du régime de sanctions concernant le Mali.

L'ambassadeur a d'abord rappelé le contexte dans lequel sont intervenues les sanctions « Il vous souviendra que le Gouvernement du Mali, la CMA et la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014, ont signé, en mai/juin 2015 à Bamako, l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali,

issu du processus d'Alger. Malgré la signature de cet Accord, la CMA et la Plateforme continuaient encore en 2017 les affrontements meurtriers dans la région de Kidal, mettant en retard, voire compromettant l'application de l'Accord. Ainsi, après plus de deux ans de mise en garde sans succès, le Gouvernement du Mali à

l'époque a été amené à adresser une demande formelle au Conseil de sécurité, en août 2017, pour imposer des sanctions contre les auteurs d'entraves à la mise en œuvre de l'Accord. C'est ainsi que la résolution 2374 (2017) a été adoptée par le Conseil de sécurité, renouvelée année après année ».



S'ensuivirent une longue liste de critiques dont la première était adressée au « Groupe d'Experts mis en place », en de nombreuses occasions, outrepassé son mandat, fixé par la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité. Ensuite, il s'est transformé en un autre mécanisme politique dont nous ignorions l'agenda réel. Nous avons régulièrement invité le Conseil de sécurité à examiner cette question essentielle pour le Gouvernement du Mali ».

Le deuxième reproche qui a conduit le Mali à demander la fin du régime des sanctions « portait sur la coopération entre le Gouvernement Mali, le Comité de sanctions et le Panel d'experts. Le Gouvernement du Mali tenait à la mise à sa disposition des rapports du Groupe d'experts, avant leur publication, afin de formuler des observations éventuelles. Nous ne comprenions pas qu'au moment où le Gouvernement se voyait refuser

l'accès aux rapports du Groupe d'experts, des fuites sur des passages intéressés desdits rapports soient organisées dans la presse internationale, donc connus du grand public avant l'Etat membre demandeur et concerné. Cette situation suscitait des interrogations et des incompréhensions au sein du Gouvernement malien ».

En troisième lieu, selon le gouvernement du Mali, les investigations du Groupe d'Expert dépassaient largement son champ de compétence « Tout comme la zone géographique délimitée, les domaines dans lesquels le Groupe d'experts est habilité à mener des enquêtes sont circonscrits aux activités en lien avec la mise en œuvre de l'Accord. Or, là aussi, il nous a été donné de déplorer que les rapports du Groupe d'experts débordaient de leur domaine de compétence, pour s'intéresser à des questions politiques ou écono-

miques, sans aucun lien avec son mandat, comme la question des violations des droits de l'homme, l'extraction minière et, comme indiqué plus haut, les choix de partenariats du Mali ».

Le Mali estimait par ailleurs que les mesures comme les interdictions de voyager ou encore le gel des avoirs étaient sans effet en raison de la grande porosité des frontières et du taux de bancarisation très bas qui favorisait l'utilisation du cash.

Enfin le gouvernement du Mali souhaitait que compte soit tenu de la situation de certaines individus « initialement sanctionnés par le Comité sont désormais engagés de manière constructive avec le Gouvernement dans la mise en œuvre de l'Accord et dans la recherche de la paix et de la réconciliation entre les Maliens. Nous aurions aimé que le Comité tienne compte de ces



évolutions positives ; là aussi, nous n'avons pas été écoutés ».

La résolution 2374 (2017) a été adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour imposer des sanctions au Mali en raison de l'instabilité politique et de la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays. Ces sanctions devaient expirer le 31 août 2023, et la France et les Émirats Arabes Unis ont soumis un projet de résolution visant à les prolonger pour une année supplémentaire. Cependant, la Russie s'est opposée à cette proposition en soutenant

les griefs formulés par le Mali et en constatant l'échec de son projet de résolution alternatif lors de l'Assemblée générale qui prévoyait une prolongation des sanctions pour une période finale de 12 mois, mais appelait également à leur dissolution avec effet immédiat. Ce texte alternatif a reçu le soutien de 13 membres du Conseil, tandis que le Japon a voté contre et que les 13 autres membres, y compris la Chine, se sont abstenus.

La décision de la Russie de mettre son veto au renouvellement des sanctions contre le Mali a suscité des

préoccupations au sein de la communauté internationale. L'insécurité croissante, les crises politiques et humanitaires au Mali sont considérées comme une menace pour l'accord de paix de 2015. En rejetant le renouvellement des sanctions, la Russie ont soutenu certains pays, a entravé les efforts visant à stabiliser la situation dans le pays.

La décision de la Russie de recourir à son droit de veto souligne les profondes divisions existantes au sein de la communauté internationale. Les positions divergentes des membres du Conseil de sécurité ont rendu difficile l'adoption d'une résolution unanime. Cette situation met en évidence la nécessité de trouver des compromis et de renforcer le dialogue pour résoudre les conflits internationaux.

L'utilisation du droit de veto par la Russie pour s'opposer au renouvellement des sanctions contre le Mali a suscité des débats et des inquiétudes quant à l'avenir de la stabilité dans le pays. Les divisions au sein de la communauté internationale sont devenues évidentes, soulignant la nécessité d'un dialogue constructif pour parvenir à des solutions pacifiques. Il reste à voir comment cette décision affectera la situation au Mali et les efforts visant à instaurer la paix dans la région.

■ Siguéta Salimata Dembélé

■ Kassoum Thera



Problème délestage, ce n'est qu'une question d'argent rien d'autre

■ Kadhafi Diakité



« Faute avouée est à moitié pardonnée. »
Clémence pour Ben le Cerveau!

■ Fouraba Samake



« Si vos actions inspirent les autres à rêver davantage, à apprendre davantage, à faire davantage et à devenir davantage, vous êtes un leader. » Yeah Samake



■ Mōmɔ Maiga



Tonon Yeah Samake, j'ai vraiment besoin d'une avance dans mon 1 million

■ Ambassador Yeah Samake



“ Le leadership vertueux est caractérisé par le sens élevé de servir avec intégrité ” s é
Yeah Samake



■ Mamadou Traoré Alias Santino II



Savez-vous
Son excellence Yeah Samake à travers sa
Fondation Empower Mali, un château d'eau a été octroyé
à la pop de Yirimadjo

■ Yeah Samake



Chers concitoyens,

Il est crucial pour notre nation de valoriser le talent, l'expertise et l'excellence. Lorsque nous faisons la promotion des médiocres aux postes clés de notre société, nous envoyons un message dangereux qui décourage les plus compétents parmi nous. Non seulement cela diminue l'efficacité de notre administration et nos institutions, mais cela crée aussi un cercle vicieux où le mérite est mis de côté au profit des relations et des connexions.

Nous devons tous lutter pour un système plus juste, où la compétence et le talent sont récompensés, et où chaque citoyen a l'opportunité de contribuer au mieux

de ses capacités. C'est seulement ainsi que nous pourrions atteindre un développement durable pour notre cher pays.

Agissons maintenant pour le bien de tous. La promotion des médiocres n'est pas seulement un problème institutionnel, c'est une question qui touche à l'essence même de notre identité en tant que nation.

Ensemble, nous pouvons faire la différence.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



■ **Maimouna Phénix Traore Azidane Ag**



Chers amis

Je suis bien arrivé et installé à Utah ce samedi 09/09 vers 17h...

Je remercie SEM Yeah Samake pour l'accueil chaleureux réservé à ma modeste personne (il a reporté son voyage retour sur le Mali afin de m'accueillir et m'aider à m'installer), je remercie aussi Mr James N Arrington, Président du Conseil d'administration D'EMPOWER MALI pour l'accueil, l'assurance de sa disponibilité à m'accompagner tout au long de cette nouvelle aventure, toute ma reconnaissance à Mme Samake Marissa Coutinho Samake pour le soutien et les conseils...

Chers amis, je vous remercie pour votre soutien quotidien et inconditionnel, je vous remercie pour vos appels, messages pour prendre de mes nouvelles, nous vivons cette aventure ensemble je vous tiendrai informés In sha Allah..

Diriger c'est servir



■ **Yeah Samake**



Je suis très heureux de vous annoncer que le Président du Conseil d'Administration de la Fondation Empower Mali a personnellement reçu Azidane Ag à sa résidence. Cet accueil symbolise non seulement la bienvenue chaleureuse en Utah mais également l'engagement continu du Conseil à accompagner et soutenir nos jeunes talents.

Lors de cette rencontre, Azidane a bénéficié de précieux conseils pour réussir dans cette nouvelle étape de sa vie. Le Président lui a également donné l'assurance de son accompagnement tout au long de son parcours académique ici en Utah.

Nous sommes confiants que ce soutien supplémentaire aidera Azidane à réaliser son plein potentiel et à contribuer au développement de notre cher Mali.

Merci à la Fondation Empower Mali pour cette initiative louable et pour continuer à investir dans l'avenir de notre nation.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

Ce jour samedi 09 septembre 2023, J'ai eu le grand honneur et le plaisir d'accueillir à l'aéroport international de Salt Lake City un jeune individu exceptionnel, Azidane Ag. Il est le récipiendaire d'une bourse d'étude de la Fondation Empower Mali et incarne l'espoir et l'avenir brillant de notre nation.

Azidane est un exemple inspirant pour nous tous. Il est pétri de talents et a démontré un dévouement remarquable à ses études et à sa communauté. Nous sommes fiers qu'il représente notre pays ici en Utah.

Je tiens à souhaiter une chaleureuse bienvenue à Azidane en Utah et à lui offrir tous mes vœux de succès dans cette nouvelle aventure. Puisse son expérience ici lui permettre d'acquérir les compétences et les connaissances qui contribueront à la prospérité et au développement de notre cher Mali.

Merci à la Fondation Empower Mali pour avoir rendu cette opportunité possible et pour leur engagement continu à l'éducation et à l'émancipation de la jeunesse malienne.

Bon courage, Azidane, et que cette nouvelle étape de ta vie soit pleine de succès et de découvertes.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR #DCS



■ Kassoum Thera



20 à 30 ans de guerre je pense que c'est trop pour un pays comme le nôtre

■ Mahamadou Diakite



L'EDM doit renoncer à hauteur de 3 mois de facturation aux comptes de ses abonnés

■ Wassim Nasr



@SimNasr

#Mali #Macina #JNIM #AQMI revendique deux affrontements avec #Wagner le 6 « morts et blessés transférés par helico Mi8 [...] libération d'un civil » & 7 septembre « morts et blessés »





■ Aziz Maïga ne ment pas



@AzizMaïgaNMP

Mali Tombouctou: Communiqué du Gouvernorat. Il est instauré, sur toute l'étendue de la Région de Tombouctou, un couvre-feu de 30 jours reconductibles, allant du lundi 11 septembre 2023 au mardi 10 octobre 2023 de 20 heures 00 minute à 06 heures 00 minute du matin.

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION
 RÉGION DE TOMBOUCTOU
 CABINET DU GOUVERNEUR

REPUBLIQUE DU MALI
 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

DECISION N°2023-0225 /GRT-CAB DU ...1.1 SEPT. 2023
 INSTITUANT UN COUVRE-FEU DANS LA REGION DE TOMBOUCTOU

LE GOUVERNEUR DE LA REGION

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la transition révisée ;
- Vu l'Ordonnance N°36/PCG du 28 mars 1959, portant loi sur la liberté de réunion ;
- Vu la Loi N°87/AN-RM du 10 août 1987, relative aux réquisitions de personnes, de services et de biens ;
- Vu la Loi n° 2012-06 du 13 janvier 2012, modifiée, portant principes fondamentaux de l'organisation administrative du Territoire ;
- Vu la Loi N°2017-052 du 02 octobre 2017, modifiée, déterminant les conditions de la

- Vu la Loi N°2017-055 du 06 novembre 2017, relative à l'état de siège et à l'état d'urgence ;
- Vu la Loi n°2023-004 du 13 mars 2023, portant code des collectivités territoriales ;
- Vu la Loi n°2023-006 du 13 mars 2023, portant création des circonscriptions administratives en République du Mali ;
- Vu la Loi n°2023-007 du 13 mars 2023, portant création des collectivités territoriales en République du Mali ;
- Vu le Décret N°2015-0067/P-RM du 13 février 2015, modifié, fixant les conditions de nomination et les attributions des chefs de circonscription administrative ;
- Vu le Décret N°2020-0238/PT-RM du 02 décembre 2020, portant nomination de Gouverneurs de région et du District de Banako ;
- Vu les nécessités,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est instauré, sur toute l'étendue de la Région de Tombouctou, un couvre-feu de 30 jours reconductibles, allant du lundi 11 septembre 2023 au mardi 10 octobre 2023 de 20 heures 00 minute à 06 heures 00 minute du matin.

Article 2 : Seuls les véhicules et engins de services, des forces de Défense et de Sécurité ne sont pas concernés par les dispositions de l'article 1^{er}.

Article 3 : Les forces de Défense et de Sécurité sont chargées de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./

- Amplifications :
- Original..... 01
 - MATD..... 01/CR
 - Tous préfets..... 13
 - Prs AI CR..... 01
 - Ts maires..... 31
 - Procureur de la Rép..... 01
 - ComZone Sisme Rég..... 01
 - Archives/Clevo..... 02/ 78

Tombouctou, le ...1.1 SEPT. 2023...
 LE GOUVERNEUR

 C.D. Bakoum KANTE
 Chevalier de l'Ordre National



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 36123 inps@inps.ml INPS_Mail
www.inps.ml INPS.Mail



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 75 36123 inps@inps.ml INPS_Mail
www.inps.ml INPS.Mail



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 36123 inps@inps.ml INPS_Mail
www.inps.ml INPS.Mail



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 36123 inps@inps.ml INPS_Mail
www.inps.ml INPS.Mail

Roman de Ninga Sigui Siddick : Le chien et le lion



Samedi 9 septembre 2023 a eu lieu au Centre Djoliba, le lancement officiel du livre intitulé "Le Père du lion était un chien ou les ombres du pouvoir" de l'écrivain ivoiro-malien, Ninga Sigui Siddick.

Le Père du lion était un chien ou les ombres du pouvoir" est un roman de 148 pages divisé en trois grandes parties. Il s'agit de la mort, la résurrection et l'espérance.

Dans ce roman littéraire très engagé et profondément satirique, Ninga Sigui Siddick, journaliste, sociologue et enseignant relate une double histoire de vie.

D'abord, c'est l'histoire d'un homme qui a facilement gravi les échelons dans sa vie professionnelle et qui dans l'armée, avait droit de vie et de mort sur son entourage et qui vivait comme il entendait sans égard ni compassion. De l'autre côté, l'auteur rencontre l'histoire d'un enfant que tout prédisposait à une mort précoce ou à une vie de souffrance, de sa conception à sa naissance.

Bien que ce roman soit une fiction littéraire, tout de même c'est une œuvre engagée et profondément satirique. Car il fustige les comportements obscurs des dirigeants politiques surtout africains, qui semblent profiter de la naïveté, de la passivité ou de l'ignorance des populations pour les assujettir et les exploiter par le mensonge, la duplicité à travers un système pérenne.

Dans ce livre, M. Siddick se comporte comme un témoin de son époque. Il fait voyager les lecteurs et lectrices à travers le temps des régimes despotes et leurs mentalités.

À la fin de ce livre, l'auteur rêve vraiment d'une nouvelle Afrique politiquement, économiquement et culturellement libre, souveraine et autonome.

Pour le public qui a assisté à ce lancement au-delà de sa dimension romanesque, "Le Père du lion" était un chien ou les ombres du pouvoir, se présente comme un instrument d'éveil de conscience et de sensibilisation sur la nature du pouvoir politique, mais aussi un bréviaire de pensées fortes nées des expériences professionnelles de l'auteur.

Ousmane Mahamane
Mali Tribune

Gao :

Le gouverneur met en garde des radios locales

Alors que la situation sécuritaire dans le nord du pays défraie la chronique, les médias, surtout locaux, ne manquent évidemment pas de choux gras. Dans cette situation d'abondance de nouvelles, certaines radios de proximité semblent s'emballer dans le traitement de l'information. En tout cas, c'est ce que laisse croire une lettre du gouverneur de Gao adressée au coordonnateur local de l'URTEL.

Dans cette lettre, le chef de l'exécutif régional dénonce la diffusion par "certaines radios libres des propos de nature à démoraliser et à semer la psychose" au sein des populations pouvant dégénérer à des troubles à l'ordre public. Face à ce qu'il n'assimile pas à la "liberté d'expression", le général de brigade Moussa Traoré a appelé au "respect des lois et règlements en la matière" sous peine de poursuites judiciaires.

JUSTICE : Ben le Cerveau risque-t-il gros ?

Mis sous mandat de dépôt pour atteinte au crédit de l'Etat, Adama Diarra semble mal barré face à la justice malienne. Celui qui est communément appelé Ben le Cerveau risque plusieurs années de détention. Alors que les rumeurs sur un emprisonnement de trois ans dont deux fermes s'amplifient, il pourrait encourir entre trois mois et deux ans et une amende de 24 000 à 240 000 F CFA. Mais le délibéré prévu pour ce jeudi permettra de lever toutes équivoques et de connaître enfin la nature réelle des sanctions qui pourraient frapper ce bouillant défenseur de la Transition avant ses déboires avec la justice.

BATEAU TOMBOUCTOU : Près de 400 rescapés recensés

Dans son compte rendu sur le drame survenu sur le Bateau Tombouctou le jeudi 7 septembre, la direction générale de la Comanaf a dressé un bilan provisoire de l'attaque terroriste perpétrée contre le navire. A la date du samedi 9 septembre, la Comanaf recensait 382 rescapés en plus des éléments de l'escorte maintenus sur les lieux du sinistre. La direction a par ailleurs ajouté que ces centaines de rescapés ont été conduits à Rharous en provenance des lieux de l'accident. Pendant ce temps, le gouvernement annonçait une cinquantaine de victimes civiles et militaires.

ATTAQUE DU BATEAU : Les Aigles observent le deuil

En hommage aux victimes de l'attaque du Bateau Tombouctou, les joueurs de l'équipe nationale de football ont tenu à exprimer leur compassion. Lors de la réception du Soudan du Sud pour le compte de la 6e journée éliminatoire de la Can/Côte d'Ivoire-2023, le vendredi dernier, les Aigles ont porté un brassard noir en signe de deuil qui frappait le pays. Pour atténuer la douleur et apporter un peu de réconfort aux cœurs, l'équipe s'est largement imposée sur le score de 4 buts à 0 pour couronner sa qualification à la Can.

Rassemblées par A Cissouma
Mali Tribune

**Mali : Les ressortissants de Sikasso à la primature**

Présenter le bureau exécutif de la synergie pour le développement de la région de Sikasso, dont l'objectif est de fédérer les initiatives et contribuer au développement de la région.

La synergie soutient pleinement les autorités de la Transition dans ses efforts pour la souveraineté totale et entière du Mali.

Les ressortissants de sikasso sollicitent par ailleurs l'appui et le soutien des autorités pour la mise en œuvre de leur plan 2023-2025 notamment dans les domaines des infrastructures, le renforcement de capacité, la préservation de l'environnement, la santé et l'éducation, particulièrement l'université une initiative fortement saluée dont l'ouverture est attendue avec beaucoup d'espoir à Sikasso.

Voilà en substance le message livré par le Président de la synergie, Youssouf SANOGO.

Des préoccupations qui ne sont pas tombées dans les oreilles d'un sourd. Pour le Chef du gouvernement la zone rurale représente la cheville ouvrière de notre pays. Principalement la région de sikasso qui en tout lieu est riche et participe amplement à l'autosuffisance alimentaire et le développement du Mali entier.

C'est dans la même énergie qu'il a rassuré ses interlocuteurs de la volonté ferme des autorités de la transition à sectoriser et régionaliser l'enseignement supérieur, cela dans un contexte largement fourni en priorités et confronté à de multiples crises comme le terrorisme. Après la lutte contre le terrorisme que nous allons sans aucun doute gagner dira le Chef du gouvernement nous avons comme priorités l'autosuffisance alimentaire et les questions d'éducation et de Santé.

CCRP de la Primature



Bitumage axe Fana-Kignan : Le mouvement SIRABA relance le débat

Après quelques moments de silence sur le bitumage de l'axe Fana-Kignan à Sikasso passant par Béléko et Tabarako, pour rejoindre la route de Sikasso-Koutiala, le Mouvement Siraba relance les débats. Le dimanche 10 septembre, le président Bazan Raphaël Coulibaly et son vice-président Diakaridia Mariko ont animé une conférence de presse dans ce sens. C'était à Magnambougou.

Le 27 mai 2015, lors de la déclaration de sa politique générale devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre feu Modibo Kéita citait parmi ses projets, le bitumage de la route Fana-Béléko-Kignan pour le développement de la zone riveraine.

Quelques années plus tard, au regard de la lenteur des travaux, le Mouvement Siraba a été mis en place. Et les membres se sont donné à fond par des conférences, des visites et concertations, des assemblées générales, entre autres. De 2018 à ce jour, le Mouvement Siraba a obtenu l'étude de faisabilité de deux lots sur trois de ladite route, a rappelé le vice-président, Diakaridia Mariko.

Aujourd'hui, le Mouvement revient à la charge à la suite du calvaire que traversent les populations de la zone depuis quelques semaines à cause de l'état de la route et le

bac-bateau qui servait de traversée à Sorokoro qui s'est abimé bientôt trois semaines. "Si on quitte Béléko le matin, c'est le calvaire que l'on vit pour atteindre Fana. L'état de la route est dégradé. Et le bac de Sorokoro est venu compléter le reste. Tout est bloqué entre Kignan, Béléko et Fana", a regretté un chauffeur usager de l'axe.

Les membres du Mouvement Siraba demandent le bitumage de ladite route plusieurs raisons : les échanges commerciaux avec les foires hebdomadaires de la zone animée par 21 communes riveraines, l'agriculture, l'élevage, la pêche. Sans oublier la production industrielle avec trois usines d'égrainage avec plus 400 000 habitants. "Il n'y a pas de développement chez nous sans cette route", a martelé le vice-président, M. Mariko avant de citer les raisons d'évacuation sanitaire entre les centres de santé de la zone et le Centre de référence de Fana et les hôpitaux.

Le Mouvement se réunit le deuxième dimanche de chaque mois à Niamakoro chez Abdoulaye Fomba. Les responsables prient tous les ressortissants de la zone riveraine de l'axe Fana-Kignan de rejoindre Siraba pour l'atteinte de l'objectif. "Nous demandons aux autorités de bitumer notre route. C'est bien de réparer le bac bateau mais au final, il faut cette route", a lancé M. Mariko, vice-président.

Koureichy Cissé
Mali Tribune



Koulouba

Rencontre du Président de la Transition avec le nouveau bureau de la CESA

Le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Chef de l'État, a accordé, le lundi 4 septembre 2023, une audience à une délégation de la Confédération estudiantine et scolaire d'Afrique (CESA). Elle était conduite par le nouveau patron de la Confédération, le Malien Siriman Seydou NIARE.

Le troisième congrès de la Confédération estudiantine et scolaire d'Afrique s'est tenu du 31 août au 2 septembre 2023. Il s'est soldé par l'arrivée à la tête de cette organisation, du Coordinateur national de l'Association des élèves et étudiants du Mali, Siriman Seydou NIARE.

À la suite de ce Congrès, les étudiants ont jugé opportun de rencontrer le Chef de l'État en vue de lui témoigner toute leur gratitude et surtout de l'hospitalité accordée à leurs camarades venus d'ailleurs. Au nom de tous les étudiants, Amadou DIALLO, Secrétaire Général adjoint de la Confédération, a remercié les autorités maliennes pour tout leur accompagnement dans le cadre de la bonne tenue de ce Congrès.

Créée en 2015 au Burkina Faso, cette Confédération estudiantine et scolaire d'Afrique compte 37 pays. Cette organisation se bat pour l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants d'Afrique, l'intégration africaine, la mobilité des étudiants, mais aussi et surtout l'harmonisation des inscriptions dans les différentes universités.

Les étudiants ont profité de cette audience pour prendre conseil auprès du Président de la Transition, notamment dans le cadre de l'émancipation de la jeunesse africaine.

Selon les précisions d'Amadou DIALLO, le Chef de l'État malien est un modèle pour cette jeunesse depuis son arrivée au pouvoir.

Le Président GOITA a rappelé aux étudiants qu'il est difficile pour les États africains de se développer sans le capital humain. C'est pourquoi ces jeunes doivent s'investir davantage dans les études afin que la voix de l'Afrique puisse être comptée dorénavant.

Le nouveau Secrétaire Général de la Confédération estudiantine et scolaire d'Afrique, Siriman Seydou NIARE se dit être fier d'être à la tête de cette organisation pour les deux années à venir. Il demande l'accompagnement des autorités maliennes afin de mener ce bateau à bon port.

CCOMPrésidence



Défense et sécurité

Communiqué n°018 de l'état-major général des armées

MINISTRE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS
.....
ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES
.....
DIRECTION DE L'INFORMATION
ET DES RELATIONS PUBLIQUES
DES ARMEES



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi
.....

COMMUNIQUÉ N° 018 DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES

L'Etat-major Général des Armées informe l'opinion que dans l'après-midi du 13 septembre 2023, les observations aériennes FAMa ont précisé et confirmé les informations faisant état de regroupements massifs de terroristes au Nord de Ber dans la région de Tombouctou, en préparation d'attaques complexes aux véhicules piégés contre les FAMa et les populations civiles, à l'instar de l'attaque ignoble du bateau Tombouctou le 07 septembre 2023.

Les frappes aériennes ont ciblé plusieurs véhicules, des motos et des combattants terroristes à 38 km au Nord-Est de Ber. Ces frappes très concluantes avec la destruction des cibles sont en cours d'évaluation.

Par ailleurs dans cette même matinée du 13 septembre 2023, des missions de reconnaissance offensives et frappes dans le secteur de Almoustarat ont visé un regroupement terroriste avec la confirmation de la destruction de 03 véhicules avec les combattants estimés à plus de la dizaine, tous neutralisés.

Les Forces Armées Maliennes rassurent que la lutte contre les terroristes, sans foi ni loi, en perte de vitesse et dont les actions sont désormais orientées contre les populations innocentes sans défense, va se poursuivre.

La noble mission de la défense du territoire national et la protection des personnes et leurs biens continueront dans le strict respect du Droit International Humanitaire.

Les Forces Armées Maliennes informent que la zone est sous surveillance aérienne. Aussi, elles magnifient le soutien des populations dans cette lutte contre les terroristes.

Bamako, le 13 septembre 2023

LE DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES
RELATIONS PUBLIQUES DES ARMEES



LE DIRECTEUR
Colonel Souleymane Dembele

Aboné de l'Ordre National

**OFFICE CENTRAL DE LUTTE
CONTRE L'ENRICHISSEMENT
ILLICITE**

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE COMMUNICATION



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Communiqué de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite

- OCLEI -

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion publique qu'une version provisoire et confidentielle de son rapport intitulé « Analyse des subventions accordées aux établissements privés de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel - Période 2014 – 2021 » a été diffusée sur les réseaux sociaux et dans la presse sans son accord.

L'OCLEI décline toute responsabilité quant à la diffusion de ce document provisoire et non destiné au public.

L'OCLEI rappelle son attachement au respect des principes de la confidentialité, de la présomption d'innocence et du contradictoire et ne saurait s'associer à aucune action qui viole ces principes.

L'OCLEI invite l'opinion publique, la presse et les acteurs de l'Education nationale à faire preuve de prudence dans cette situation.

L'OCLEI sait pouvoir compter sur la bonne compréhension des uns et des autres.

Bamako, le 7 septembre 2023

Le chef du Service de la Communication




Seybou KEITA,
Journaliste

Attaque du bateau de la COMANAV : Le bilan revu à la hausse

Jeudi 7 septembre, le grand bateau, Tombouctou de la Compagnie malienne de navigation fluviale (Comanaf) a été pris pour cible dans la Commune de Banikane, une zone comprise entre les villages de Chambou et Egayane dans le cercle de Gourma-Rharous. Depuis vendredi, le bilan ne cesse d'augmenter. Un agent de l'hôpital sous couvert d'anonymat dresse un bilan catastrophique qui frôle les 100 morts.



Ces dernières semaines, on assiste à une véritable recrudescence des attaques djihadistes dans le Nord du pays. Maintenant, ces groupes ne s'en prennent plus uniquement aux FAMa. Les civils ne sont plus épargnés.

Après l'attaque du petit bateau, Fihroun Ag Alinsar dans la zone d'Aka dans le cercle de Niafunké il y a une semaine, le jeudi 7 septembre 2023, le grand bateau Tombouctou qui quittait Gao pour rejoindre Mopti, a été pris pour cible dans la Commune

de Banikane. Mais avant de lancer des roquettes, le bateau a essuyé d'abord des tirs des assaillants, selon un rescapé de cette tragédie nationale.

“Le bateau a commencé à essuyer les premiers tirs des assaillants à 10 h 20. La riposte des militaires à bord chargés de l'escorte, a été prompte et vigoureuse. Ce qui a calmé l'ardeur des assaillants au cours de ces premiers échanges de tirs. Ils se sont déplacés à quelques encablures pour se cacher dans une petite forêt

d'eucalyptus située sur une dune qui surplombe le fleuve à un endroit qui forme un petit col”, a témoigné le rescapé.

Il ajoutera que “c'est là qu'un déluge de feu s'est abattu sur le bateau, mêlant crépitements d'armes légères et grondements assourdissants de roquettes. Malgré la riposte de l'escorte, le bateau a été fortement touché de la proue à la poupe provoquant un immense incendie qui s'élevait jusqu'aux deux étages supérieurs”, a-t-il ajouté.

Selon un autre rescapé de ce drame, au milieu de la panique, pour tenter d'échapper à cette effroyable attaque, beaucoup de passagers se sont jetés à l'eau qui est profonde à cet endroit, car c'est au beau milieu du fleuve. Parmi eux, on peut citer le commissaire du bateau et plusieurs membres d'équipage à bord.

Dans un communiqué, le gouvernement de la Transition a fait état de 49 morts côté civil et 15 militaires avant de décréter un deuil national de trois jours sur toute l'étendue du territoire.

Au moment où nous mettons sous presse, personne ne peut dire le bilan exact de ce désastre. De nombreux corps n'ont jusque-là pas été retrouvés, malgré les recherches qui continuent dans les eaux profondes.

Tard dans la nuit de jeudi à vendredi du drame, une soixantaine de blessés ont été hélicoptés sur Gao, pour leur prise en charge au niveau de l'hôpital régional. Selon un agent de l'hôpital régional de Gao sous couvert d'anonymat le bilan frôle les 100 morts si on se réfère au premier bilan communiqué par le gouvernement sans oublier les disparus.

"A l'hôpital de Gao, nous avons lancé un SOS pour à la population pour un don de sang. Nous avons un manque de sang, les blessés succombent à leurs blessures faute de sang. Tous les agents de l'hôpital de Gao sont mobilisés pour sauver les blessés. Mais nos moyens sont limités", a lancé l'agent de santé. S'agissant du bateau, tout a été calciné, il ne reste plus que la coque qui s'immerge sur le large de Chambou comme vous

pouvez le constater sur la photo d'illustration.

Depuis des semaines, l'alerte a été lancée, que ce soit sur les réseaux sociaux et dans les radios, de l'imminence d'une possible attaque terroriste contre le bateau. Mais cette alerte de la population n'a pas été prise en compte ni par l'Armée malienne encore moins par les services des renseignements. Le jour même de l'attaque contre le bateau, deux piroguiers ont été assassinés par les djihadistes à Chambou. Ces derniers avaient refusé de les faire traverser de l'autre côté du fleuve où ils (jihadistes) devraient commettre cette attaque.

■ Ousmane Mahamane
Mali Tribune

Cadre Etrappot explosif à EDM-SA : Opérateurs économiques épinglés

Un rapport explosif qui ne tardera pas à faire grand bruit a décelé des fraudes sur les hydrocarbures et plusieurs autres pratiques délictuelles. Plusieurs cadres, agents et fournisseurs de la place sont impliqués.

Faux bordereaux de réception de carburant, absence de bordereaux de livraison, fausses factures de paiement sur la base de vraie fausse quantité de gasoil reçues, des gens en délicatesse avec le fisc maintenus dans le lot des fournisseurs d'hydrocarbures, etc. C'est une infime partie des malversations constatées à EDM-SA.

Des pratiques ancrées depuis des dizaines d'années et qui ont eu des répercussions fatales sur le fonctionnement normal de la société elle-même en difficulté de trésorerie, l'Etat du Mali et la vie de ses usagers.

EDM-SA utilise normalement du fuel pour ses centrales thermiques.

Dans chacune de ses centrales électriques, il y a des grandes cuves pour le fuel et des petites cuves réservées au gasoil. Mais la fraude étant planifiée délibérément, les agents dédaignent le fuel pour faire tourner les moteurs. Donc au lieu de commander du fuel (consommé par une catégorie d'industries), qui est plus lourd et dont la consommation est moindre, ils préfèrent le gasoil par contre plus cher et qui se consume vite. La raison, selon un expert, "c'est que ceux qui sont à la tête de ces vols peuvent revendre facilement le gasoil dont les utilisateurs sont plus nombreux. Ce produit est rétrocédé au même fournisseur moyennant une contrepartie financière. Tout se passe comme une routine".

Au moment où les millions de clients et populations broient du noir sur toute l'étendue du territoire national par manque de courant et que d'autres perdent la vie dans les hôpitaux et leurs emplois à cause des coupures intempestives, des travailleurs, fournisseurs de la société Energie du Mali (EDM-SA) se la coulent douce. Cette société anonyme qui emploie plus de 2500 personnes, 600 stagiaires et un nombre incalculable de bénévoles a érigé en règle et système le vol de carburant. Il y a d'autres formes de mauvaise gestion et de malversation dont nous faisons l'économie en attendant.

Selon nos sources, EDM-SA compte environ 800 fournisseurs privés maliens et quelques multinationales.



Mais la fraude est constatée au niveau des opérateurs économiques maliens. EDM-SA n'est pas aussi pauvre qu'on le pense. Même si le kilowatt est vendu nettement en deçà de son prix réel et que les 130 milliards de F CFA de subventions accordées annuellement par l'Etat ne suffisent pas, rien ne justifie le rythme actuel de délestage.

Les causes sont identifiées et les remèdes aussi devraient l'être. Ce sont les malversations qui ont mis à genou cette entreprise. Puisque le pays est engagé dans la lutte contre la corruption, l'Etat se doit de nettoyer les écuries d'Augias.

Ces fautes et pratiques dangereuses pour l'économie et le développement du pays ne devraient pas rester impunies. L'Etat devra sonner le glas de ces prédateurs financiers afin que la mesure fasse des émules dans les autres entreprises. Des têtes du plus haut cadre à l'agent subalterne considéré fautif, doivent tomber. Ils doivent répondre devant la loi en même temps que les opérateurs économiques pris la main dans le sac dans ces vastes fraudes.

Il y a environ deux mois, un responsable de la centrale électrique de Kolokani a été pris en flagrant délit

de vol de gasoil par l'édile de la ville. Des bidons de 20 litres remplis de gasoil à bord d'une charrette se dirigeaient vers une station d'essence de la ville. L'agent présumé coupable et ses complices ont été dénoncés à la gendarmerie et conduits manu militari. Ils ont été placés sous mandat de dépôt. Sur instruction des plus hautes autorités, leur sort est entre les mains de la justice.

Wait and see

■ Abdrahamane Dicko
Mali Tribune

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 CM N°2023-38/SGG



COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MALI

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 13 septembre 2023, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

1. A l'entame de la session, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA a marqué sa profonde affliction face aux pertes en vies humaines et aux blessés civils et militaires occasionnés par la série macabre d'attaques terroristes perpétrées contre les Populations

civiles et les éléments des Forces de défense et de sécurité maliennes, à travers l'attentat sauvage et barbare contre le bateau « Tombouctou », les assauts sur les camps des villes de Bamba, Gao et Bourem, respectivement le 7, 8 et 12 septembre 2023.

Suite à ces évènements tragiques qui ont endeuillés notre Nation, le Conseil des ministres condamne avec la plus grande fermeté ces agressions lâches et odieuses contre le Peuple malien et réitère la volonté inébranlable des Autorités de la Transition à mettre tout en œuvre pour la défense nationale, la préservation

de la sécurité et de l'intégrité des Populations et de leurs biens.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, au nom des Autorités de la Transition et à son nom propre, salue la mémoire des martyrs de cette barbarie, présente ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a décidé de surseoir aux activités festives du 22 septembre 2023, marquant la commémoration de l'indépendance de notre Pays, qui sera

célébrée dans la sobriété et dans l'esprit du sursaut national.

A cet égard, il a instruit le Gouvernement d'orienter les ressources financières prévues pour lesdites activités à l'assistance aux victimes des actes terroristes et au soutien des populations endeuillées.

2. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- - adopté des projets de texte ;
- - et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de la Défense et des anciens Combattants, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant le Statut particulier de la Réserve des Forces Armées et de Sécurité.

Le projet de décret est initié conformément à l'article 24 de la Constitution qui dispose que « la défense de la Patrie est un devoir pour tout citoyen. Tous les citoyens âgés de 18 ans au moins peuvent être mobilisés aux côtés des Forces Armées et de Sécurité pour la défense de la Patrie ». Il est élaboré en application des dispositions de l'Ordonnance n°2023-015/PT-RM du 21 mars 2023 portant Statut Général des Militaires, ainsi que de celles de la Loi n°2016-038 du 07 juillet 2016 portant institution du Service national des Jeunes.

La réserve est constituée de personnes appelées réservistes n'appartenant pas à l'armée d'active mais formées pour renforcer ou apporter un concours aux Forces Armées Maliennes dans le cadre de la Défense nationale.

Le projet distingue deux (02) types de réserves que sont la réserve stratégique et la réserve opérationnelle.

La réserve stratégique est constituée des personnels du contingent

du Service national des Jeunes ayant accompli le service militaire, des militaires dont la démission a été régulièrement acceptée, des militaires admis à faire valoir leur droit à la retraite et durant le temps où ils sont soumis à une obligation de disponibilité qui est de cinq (05) ans, des volontaires ayant souscrit un engagement et de toute autre personne ayant accompli le service militaire.

Lorsque la réserve stratégique est mise à la disposition du Chef d'Etat-major des Armées, elle est dite opérationnelle.

Les réservistes mobilisés sont soumis au Statut général des Militaires et à toutes autres dispositions législatives et réglementaires en vigueur régissant les militaires.

L'adoption du présent décret permettra :

- de déterminer l'état des réservistes et les conditions de leur mobilisation ;
- d'assurer les garanties d'un renfort capital en cas de crise, de catastrophe naturelle ou de guerre ;
- d'apporter un haut niveau de compétences supplémentaires aux Forces Armées et de Sécurité ;
- d'encourager les jeunes à contribuer à la Défense de la Nation.

Sur le rapport du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation de la Stratégie nationale de lutte contre la Corruption et son

Plan d'actions 2023-2027.

Le Conseil des Ministres, en sa session du 23 août 2023, a pris acte d'une communication écrite relative à la Stratégie nationale de la lutte contre la Corruption et son Plan d'actions 2023-2027.

Cette Stratégie vise à doter le Mali de mécanismes opérationnels et efficaces de lutte contre la corruption et de promotion de la bonne gouvernance dans le respect des Droits de l'Homme et des règles d'éthique et de transparence.

Elle stratégie est bâtie autour de quatre (04) axes stratégiques qui sont :

- Gouvernance et réformes ;
- Prévention des faits de corruption ;
- Répression et la réparation ;
- Communication.

Le projet de décret adopté consacre l'approbation formelle de ladite Stratégie et ouvre la voie à la mise en œuvre des actions préconisées.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une augmentation du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

Bamako, le 13 septembre 2023

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ISSA KONFOUROU, AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT DU MALI AUX NATIONS UNIES : LEVEE DES SANCTIONS MALIENNES GRACE AU VETO RUSSE ET PERSPECTIVES DE PAIX

Déclaration de Son Excellence Monsieur Issa KONFOUROU, Ambassadeur Représentant permanent de la République du Mali auprès des Nations Unies à New York, à l'occasion de la réunion plénière de l'Assemblée générale sur le veto russe ayant engendré la levée du régime de sanctions concernant le Mali, organisée en application de la résolution A/RES/76/262 du 26 avril 2022.

New York, le 11 septembre 2023
Monsieur le Président;

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs; Mesdames et Messieurs;

1. Je commence par exprimer la compassion et la solidarité du Gouvernement et du peuple du Mali à l'endroit du Gouvernement et peuple du Royaume du Maroc, à la suite du tremblement de terre qui a endeuillé ce pays frère et ami.

2. Je suis heureux de prendre la parole, à l'occasion de ce débat, qui m'offre l'opportunité de partager avec l'Assemblée générale, la position du Gouvernement du Mali sur la question à l'ordre du jour.

3. Pour vous permettre de mieux apprécier le contexte dans lequel le Gouvernement du Mali avait, par lettre en date du 09 août 2017, invité le Conseil de sécurité des Nations Unies à établir un régime de sanctions concernant le Mali, je vais d'abord vous faire un bref rappel historique de la demande de mon pays.

4. Il vous souviendra que le Gouvernement du Mali, la CMA et la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014, ont signé, en mai/juin 2015 à Bamako, l'Accord pour la paix et la

réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Malgré la signature de cet Accord, la CMA et la Plateforme continuaient encore en 2017 les affrontements meurtriers dans la région de Kidal, mettant en retard, voire compromettant l'application de l'Accord. Ainsi, après plus de deux ans de mise en garde sans succès, le Gouvernement du Mali à l'époque a été amené à adresser une demande formelle au Conseil de sécurité, en août 2017, pour imposer des sanctions contre les auteurs d'entraves à la mise en œuvre de l'Accord. C'est ainsi que la résolution 2374 (2017) a été adoptée par le Conseil de sécurité, renouvelée année après année.

5. Ce rappel historique est très utile, car il permet de situer le contexte du régime de sanctions et de ses mécanismes. Ensuite, ce rappel permet de comprendre que ce régime concerne strictement la mise en œuvre de l'Accord de 2015, qui couvre uniquement les régions du Nord du Mali. En d'autres termes, les autres régions du Mali ne sont pas dans le champ d'application de l'Accord.

6. Or, nous avons constaté, avec regret, que le Groupe d'experts mis en place a, en de nombreuses occasions, outrepassé son mandat, fixé par la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité. Ensuite, il

s'est transformé en un autre mécanisme politique dont nous ignorons l'agenda réel. Nous avons régulièrement invité le Conseil de sécurité à examiner cette question essentielle pour le Gouvernement du Mali. Pour ne prendre qu'un seul exemple parmi les plus récents, le Groupe d'experts exigeait du Gouvernement du Mali de fournir les informations détaillées sur la coopération militaire et sécuritaire entre la Fédération de Russie et la République du Mali. Je rappelle que le choix des partenaires relève de la souveraineté du Mali et mon Gouvernement tient au respect de ses choix souverains. Un autre exemple est que le Groupe d'experts a étendu son mandat aux ressources minières du Mali, exploitées essentiellement dans les régions du Sud du Mali, et non au Nord.

7. Le Gouvernement du Mali n'était pas disposé à soutenir l'élargissement sans base légale du régime de sanctions ou du mandat du Groupe d'experts au-delà du cadre strict fixé par le Conseil de sécurité, à savoir la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

8. Le deuxième problème majeur portait sur la coopération entre le Gouvernement Mali, le Comité de sanctions et le Panel d'experts. Le Gouvernement du Mali tenait à la



mise à sa disposition des rapports du Groupe d'experts, avant leur publication, afin de formuler des observations éventuelles. Nous ne comprenions pas qu'au moment où le Gouvernement se voyait refuser l'accès aux rapports du Groupe d'experts, des fuites sur des passages intéressés desdits rapports soient organisées dans la presse internationale, donc connus du grand public avant l'Etat membre demandeur et concerné. Cette situation suscitait des interrogations et des incompréhensions au sein du Gouvernement malien.

9. Le troisième problème majeur que mon Gouvernement avait avec ce régime de sanctions avait trait aux domaines d'enquête du Groupe d'experts. Tout comme la zone géographique délimitée, les domaines dans lesquels le Groupe d'experts est habilité à mener des enquêtes sont circonscrits aux activités en lien avec la mise en œuvre de l'Accord. Or, là aussi, il nous a été donné de déplorer que les rapports du Groupe d'experts débordaient de leur domaine de compétence, pour s'intéresser à des questions politiques ou économiques, sans aucun

lien avec son mandat, comme la question des violations des droits de l'homme, l'extraction minière et, comme indiqué plus haut, les choix de partenariats du Mali.

10. Au demeurant, le Mali reste interpellé par une multitude de mécanismes des Nations Unies, avec parfois des sollicitations et des recommandations contradictoires et qui en tous genres, qui constituent des menaces pour la stabilité au Mali et au Sahel. Or, ces groupes criminels sont hors du champ d'application de l'Accord, et donc du

régime de sanctions. Nous avons demandé, là aussi sans succès, des mécanismes adaptés pour atténuer voire contenir les capacités de nuisances de ces différents groupes hors Accord, afin de donner plus de chance d'accélérer sa mise en application.

14. Aujourd'hui, soit six ans après la mise en place de ce régime de sanctions concernant le Mali, une évaluation objective de l'évolution du processus de paix démontre que les raisons à l'origine de la demande malienne de mettre en place ce mécanisme ont cessé d'exister. En effet, les belligérences entre les mouvements signataires ont pris fin. Par ailleurs, et comme indiqué lors de la réunion du Conseil de sécurité du 28 août 2023, le Gouvernement a décidé de donner une nouvelle chance aux mesures de confiance entre les parties signataires de l'Accord, notamment à travers la revitalisation du dialogue direct inter-malien.

15. C'est au regard de tout ce qui précède que le Gouvernement de la République du Mali a demandé au Conseil de sécurité, par lettre en date du 15 août 2023, la levée du régime de sanctions concernant le Mali, à travers le non renouvellement des mesures fixées par la ré-

solution 2374 [2017].

16. Pour en venir maintenant l'usage légitime du droit de veto par la Fédération de Russie, le Gouvernement de la République du Mali renouvelle ici sa gratitude à la Fédération de Russie pour son partenariat fiable et sincère. Il remercie particulièrement la Russie pour avoir pris la décision courageuse de demander la prise en compte des attentes légitimes du Mali, pays principalement concerné, telles que notifiées au Conseil de sécurité par mon Gouvernement, qui se réjouit du veto de la Fédération de Russie, car il a permis de mettre fin au régime de sanctions, qui était devenu un instrument aux mains d'un groupe de pays hostiles au Mali et à ses choix et qui l'utilisent pour porter atteinte à ses intérêts.

17. Je remercie également le représentant du Venezuela pour la déclaration de soutien au Mali, au nom du Groupe des amis pour la défense de la Charte des Nations Unies.

18. Le Gouvernement du Mali, sous le leadership de Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, réitère son attachement à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la

réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

19. Je tiens à rassurer une nouvelle fois, que le retrait de la MINUSMA et la fin du régime de sanctions ne signifient pas la fin de la coopération entre la République du Mali et l'Organisation des Nations Unies. Le Mali demeure un membre à part entière des Nations Unies et, à ce titre, le Gouvernement entend poursuivre sa coopération avec les programmes, les fonds et les agences du système des Nations Unies déjà présents au Mali, y compris en continuant d'assurer leur sécurité.

20. J'adresse mes vifs remerciements à tous les amis du Mali, bilatéraux comme multilatéraux, pour leurs soutiens appréciables à nos efforts de sortie de crise et de développement.

Je vous remercie de votre aimable attention./.

Son Excellence Monsieur Issa KONFOUROU, Ambassadeur Représentant permanent du Mali aux Nations Unies

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com
Site: www.malikile.com

Relance de l'économie malienne : La promotion du "MADE IN MALI"

Au Mali, le secteur tertiaire se démarque par son dynamisme. Constituant la troisième composante principale de la croissance économique, il a contribué à hauteur de 37,5 % à la formation du PIB en 2018. Le secteur tertiaire est principalement caractérisé par le commerce, l'administration et d'autres services, contribuant à hauteur de 37,2 % en 2019. Cependant, l'économie malienne reste insuffisamment diversifiée et fortement informelle, ce qui la rend dépendante des importations pour des produits tels que les denrées alimentaires, les intrants agricoles, les produits raffinés et les biens de consommation, ainsi que des exportations de produits tels que l'or, le coton et les produits agricoles.



Le Mali a connu des difficultés croissantes depuis 2020, notamment une crise politique, des sanctions économiques et une situation sécuritaire préoccupante. Il est devenu impératif de réinventer notre modèle économique pour

favoriser une croissance économique stable et durable, dans un contexte de financement de l'économie de plus en plus complexe.

L'une des pistes à explorer pour la relance de notre économie pourrait

être la valorisation de la production nationale, comme l'a préconisé l'ancien Premier ministre, Moussa Mara. En effet, en ces temps de relance économique et de revitalisation du secteur privé, le soutien aux produits locaux et à l'industrie

nationale est essentiel. Cela implique la production de biens et de services destinés à la consommation nationale et la promotion des industries locales.

Pour concrétiser cette vision, il est nécessaire de soutenir nos artisans et industriels, dont la contribution au PIB représente une part considérable de la valeur ajoutée. Pour y parvenir, des réformes audacieuses sont nécessaires pour stimuler une croissance économique robuste.

La première mesure emblématique consisterait à inciter nos dirigeants à donner l'exemple en consommant des produits maliens. Ils devraient privilégier les produits locaux, que ce soit dans l'alimentation, l'habillement et d'autres domaines où nos producteurs nationaux sont compétitifs. Sur ce point, l'ancien président du Burkina Faso, Rock Marc Christian Kaboré, a donné un bel exemple.

De plus, lors d'événements nationaux, nous devrions mettre l'accent sur la promotion des petites et moyennes entreprises locales en leur attribuant des marchés publics. Les Maliens devraient s'identifier à travers nos élus en utilisant des produits locaux et en accordant aux entreprises locales des marchés publics.

Si nous souhaitons faire du secteur privé le moteur de notre développement économique, nous devons faciliter l'accès de nos investisseurs et entrepreneurs locaux aux mar-

chés publics. Il peut être nécessaire d'envisager une réglementation exigeant des établissements publics et des collectivités territoriales d'acheter des produits locaux.

Dans cette optique, le vérificateur général et le contrôleur des services financiers devraient jouer un rôle essentiel pour garantir que les fonds publics profitent à la population en favorisant la consommation locale. Des sanctions devraient être envisagées en cas de non-respect de cette directive.

Toutes les collectivités locales, régions, communes et cercles, devraient acheter des produits locaux et soutenir la qualité des produits consommés localement. Il est essentiel d'investir dans l'amélioration des compétences pour garantir une production de qualité des biens locaux et soutenir les initiatives locales individuelles.

L'Etat doit s'engager davantage dans la promotion de nos produits et faciliter leur accès aux marchés nationaux. Lorsque les entreprises locales réalisent des bénéfices, elles se développent, créent des emplois et contribuent à la croissance économique. Cela permettra une meilleure répartition des richesses et une allocation plus efficace des ressources de l'Etat pour stimuler la croissance économique à travers un secteur privé dynamique et une industrie prospère.

Il est essentiel de promouvoir l'exportation des produits "Made in

Mali", notamment en créant des structures de soutien à l'exportation. Tout en étant ouverts au monde, nous devons protéger nos produits locaux grâce à des politiques tarifaires et non tarifaires appropriées, tout en renforçant la surveillance de nos frontières pour lutter contre la contrebande.

En collaborant avec nos voisins de la sous-région, nous pouvons développer des activités visant à soutenir nos entreprises locales, à accéder au marché national et à l'exportation, et à encourager la coopération entre les acteurs locaux. Cela nous permettra de faire de la marque "Made in Mali" un gage de qualité et d'exporter avec succès nos produits culturels et industriels.

En somme, la promotion des produits locaux "Made in Mali" est une voie prometteuse pour relancer notre économie. Elle nécessite une implication active de nos dirigeants, une réglementation appropriée, une promotion active des entreprises locales, et une protection de nos produits sur le marché mondial. Si nous mettons en œuvre ces mesures avec succès, nous pouvons créer une économie plus solide, plus équitable et plus prospère pour tous les Maliens.

Etienne Fakaba Sissoko
Mali Tribune

www.malikile.com

Démocratisation de l'art : After work continue son chemin

“Je compte dans les jours à venir, laisser le clavier (l'ordinateur), et m'adonner à ma passion, l'art. Et cela grâce à After Work aujourd'hui”, a confié Aboubacar Touré l'ingénieur informaticien lors de la 3e édition de “After Work” sur le Boulevard de Bolibana le week-end dernier.

Cette 3e édition du projet de démocratisation de l'art à travers le projet “After Work”, porté par la journaliste animatrice d'émission Aminata Agaly Yattara a mis la lumière sur le talent du jeune informaticien Boubacar Touré. Ingénieur informaticien à l'Unesco mais aussi artiste plasticien par passion, a été présenté aux médias et aux populations de Bolibana cette semaine par After Work. “Je n'en reviens pas. Je ne m'y attendais pas du tout”, a laissé entendre le jeune talent plusieurs fois.

Selon Aminata Agaly Yattara, coordinatrice du projet, “After Work” a pour but de mettre la lumière sur les jeunes talents cachés de l'art au Mali. Pour ce faire, la jeune animatrice organise une exposition d'œuvres d'art pour l'artiste en question. Cette exposition à laquelle, médias, journalistes, animateurs et influenceurs sont invités, est prise en charge par le projet financé par le fonds Maya et le réseau Kya. Elle se passe en présence d'un grand public amoureux de l'art et la culture. Cette semaine elle portait

sur des tableaux du jeune plasticien Boubacar Touré.

“J'ai entendu une fois quelqu'un dire que la différence entre un artisan et un artiste, est que l'artisan sait qu'il va faire et l'artiste improvise. Dans ce sens, je peux dire que je suis un artisan et non un artiste. Car je sais exactement ce que je vais faire”, a martelé le jeune Touré pour expliquer que la plupart de ses tableaux sont conçus sur commande. “Le client me dit ce qu'il veut et je lui dessine exactement ses souhaits. C'est pour cela que tous mes tableaux sont des messages pour leurs propriétaires”, a fait savoir notre star du jour.

L'exposition a porté sur 4 œuvres, 4 tableaux. Le premier tableau à en croire le jeune Touré, est fait pour une influenceuse très connue qui a une fois fait l'objet d'acharnement sur les réseaux sociaux. “Elle m'a demandé de lui faire un tableau et je lui a fait ce tableau”. Un tableau où la silhouette d'une femme traverse un pont vers le soleil sous une de tempête de tout genre. Un tableau qui traduit l'hypocrisie des uns, la force

des autres et surtout l'objectif à ne jamais perdre. Touré se sert aussi d'idéogramme pour ses dessins.

Dans les témoignages, Touré a été fortement apprécié par ses proches. “Boubacar est une icône. C'est un modèle pour les jeunes du quartier. Et le dessin a toujours été sa passion. Je ne suis pas du tout surpris. C'est un talent”, a reconnu un aîné du quartier, l'élue communal Mamadou Kéita.

Quant à Aminata Agaly, elle a été appréciée à sa hauteur par deux grands journalistes, Alexis Kalambry et le jeune culturaliste Youssef Koné. “After Work est une très bonne initiative car je ne connaissais Boubacar Touré et je viens de le connaître grâce à ce projet”, a salué M. Koné. Boubacar Touré a dédié l'exposition à son ami d'enfance appelé Papou décédé, il y a un an. “Il était celui qui me donnait des coups de pouce dans ma passion”, a-t-il confié sur son ami.

Koureichy Cissé
Mali Tribune



Niger

Le pays met fin au pacte militaire avec le Bénin en vue d'une "agression envisagée"

Le Niger a annulé son pacte militaire avec le Bénin, selon un communiqué annoncé à la télévision nationale. La mesure a été prise à cause d'une "agression envisagée" en collaboration avec certains pays de la CEDEAO.



Les militaires au pouvoir au Niger ont annoncé l'annulation du pacte militaire avec le Bénin, l'accusant d'avoir autorisé le déploiement de troupes sur son territoire en vue d'une éventuelle intervention armée de la CEDEAO. C'est ce qui a été déclaré dans un communiqué lu à la télévision nationale le 12 septembre.

Le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) et le gouvernement de transition ont ainsi annoncé la dénonciation de l'accord militaire conclu le 11 juillet 2022 entre les Républiques, relate Actu Niger en citant le texte.

Les autorités nigériennes ont déploré que le Bénin ait "décidé d'envisager une agression contre le Ni-

ger au lieu de le soutenir".

Plus concrètement, le Niger a justifié cette décision par le fait que le gouvernement béninois avait autorisé le stationnement sur son territoire "de militaires, mercenaires et matériels de guerre dans la perspective d'une agression voulue par la France en collaboration avec certains pays de la CEDEAO contre notre pays".

De leur côté, les militaires nigériens au pouvoir ont souligné "leur volonté d'éviter l'escalade".

LA FRANCE ACCUSEE DE PREPARER UNE "AGRESSION"

Des militaires ont renversé le Président du Niger, Mohamed Bazoum,

le 26 juillet et l'ont assigné à résidence, ainsi que sa famille.

En réponse, la CEDEAO a brandi la menace d'une intervention militaire, dont elle a annoncé la préparation.

Le CNSP et le gouvernement de transition nigérien ont accusé le 9 septembre la France de "déployer ses forces" dans plusieurs pays ouest-africains en vue d'une "agression" contre le Niger. Selon eux, des avions de transport militaire ont été installés en Côte d'Ivoire, des hélicoptères polyvalents et des véhicules au Bénin.

Source : <https://fr.sputniknews.africa/>

Bambou Studio

Xi Jinping, son histoire

De Liangjiahe, un village situé sur le Plateau de Lœss dans le nord-ouest de la Chine, à Zhongnanhai, le centre politique chinois à Beijing, Xi Jinping a occupé divers postes à différents niveaux du gouvernement dans toute la Chine, depuis ses premières classes comme jeune fonctionnaire local jusqu'à son accession au pouvoir central comme dirigeant de la Chine.

Comment est-il, aussi bien en tant qu'individu qu'en tant que dirigeant ? Comment ses expériences professionnelles des décennies précédentes ont-elles influencé son leadership comme dirigeant national ? Quels sont les principes fondamentaux qui ont guidé ses décisions et ses actions ?

En cet été 2023, Bambou Studio a lancé la série de podcasts « Xi Jinping, son histoire », qui partage les expériences de vie et de travail

de Xi Jinping et explore la formation de ses principes de gouvernance, de sa philosophie et de ses croyances, entre autres.

Le podcast explique également les principes fondamentaux qui ont guidé les décisions et les actions de Xi Jinping en tant que dirigeant national.

Connaître les idées de Xi sur la gouvernance nationale et la manière dont son leadership a pris forme peut vous aider à mieux comprendre les voies empruntées par la Chine, mais aussi sa gouvernance et ses principes.

Suivez la série de podcasts « Xi Jinping, son histoire » pour mieux comprendre le futur de la Chine et la manière dont le leadership de Xi Jinping y a contribué.

Le podcast est disponible sur toutes les principales plateformes.

Voici les liens :

RSS :
<https://cgtn-radio-data.cgtn.com/rss/programother/611>

Spotify :
<https://open.spotify.com/show/1CEujrCDEGP5tnR9G6XNN>

Sybel :
<https://sybel.co/fr/tttUAIKvCB>

Apple :
<https://podcasts.apple.com/us/podcast/xi-jinping-son-histoire/id1699166275>

Google :
<https://podcasts.google.com/feed/aHR0cHM6Ly9jZ3RuLXJhZGlvLW-RhdGEuY2d0bi5jb20vcnNzL3Byb2dyYW1vdGhlci82MTE>



Football-match amical Côte d'Ivoire VS Mali: La pluie a gâché la fête

Annoncé à grand renfort de publicité, le match amical international de football Côte d'Ivoire – Mali de ce mardi 12 septembre 2023 au stade Olympique Alassane Ouattara d'Ébimpé a été gâché par la pluie alors qu'à la mi-temps le score était de parité (0-0).

Un véritable goût d'inachevé, c'est le moindre qu'on puisse dire au sujet de la rencontre amicale internationale entre les Éléphants de Côte d'Ivoire et les Aigles du Mali. Cette opposition qui intervient à la fin des éliminatoires de la CAN 2023 était une occasion pour les deux sélectionneurs, Jean Louis Gasset et Éric Sekou Chelle de refaire une revue de troupe. Mais il fallait compter avec les intempéries. Une grosse pluie qui s'est abattue sur la ville d'Abidjan, a contraint les organisateurs à interrompre la partie à la mi-temps (0-0).

Le moyen public qui a effectué le déplacement à Ebimpé pour suivre le duel entre Éléphants et Aigles est reparti très déçu et même amer. La pluie s'est mêlée de la partie à quelques minutes de la mi-temps. En plus de la pelouse qu'elle a rendue impraticable, elle a également inondé la tribune de presse et les autres tribunes, obligeant les spectateurs à se réfugier dans les différentes salles du stade.

La pluie était si forte et si violente que certains ont même craint le pire. Les uns et les autres ont levé l'ancre pour éviter toute sur-

prise désagréable. " J'ai eu très peur et à un certain moment je me disais qu'un fer pourrait se détacher et un mur s'écrouler ", a dit un journaliste dans un groupe de causerie formé spontanément. La tribune de presse totalement immergée a délogé les hommes de médias. À ce niveau, les questions et les commentaires n'ont pas manqué jusqu'au moment où nous quittons le stade.

Adou Mel
afrikipresse





Bélier (21 mars - 19 avril)

Au travail, on boit littéralement vos paroles. Pourtant, ce n'est pas vous le chef, mais il semblerait que vous ayez le charisme et les épaules pour. Tout le monde vient vous demander conseil et certains projets sur lesquels vous ne figuriez pas requièrent désormais votre attention. Vous êtes devenu le conseiller que tout le monde s'arrache. Cela en dit long sur vos capacités et vos possibilités à évoluer au sein de l'entreprise.



Taureau (20 avril - 19 mai)

C'est une journée idéale pour vous faire remarquer. N'hésitez donc pas à montrer de quoi vous êtes capable, même si pour cela, vous devez en faire beaucoup. Entrez en compétition avec vos rivaux, ils ne gagneront pas ! Vous devriez pouvoir aisément poser des jalons pour obtenir l'avancement tant attendu. Vous avez besoin d'un nouveau travail ? Vous vous mettez en avant, et pourrez ainsi montrer ce que vous savez faire.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Aujourd'hui, le maître de la to-do-list, c'est vous. Votre sens de l'organisation en fait rêver plus d'un, à tel point qu'on vient vous demander conseil toutes les cinq minutes. Cela ne vous empêche pas de tout gérer de front. Néanmoins, prenez garde au surmenage. Tout le monde comprendrait que vous preniez du temps pour vous. Pourquoi ne le faites-vous pas ? N'ayez pas peur de montrer vos faiblesses.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vos supérieurs ne souhaitent qu'une chose : que vous vous mettiez au travail. Malheureusement, vous avez bien du mal à vous retrousser les manches. Vous préférez les conversations entre collègues près de la machine à café. En télétravail, ce n'est pas mieux. Vous procrastinez volontiers... Et si vous profitez de ce temps pour réfléchir vraiment au métier que vous voulez faire ? N'auriez-vous pas besoin d'un peu d'oxygène et de nouvelles perspectives ?



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous jouerez les pompiers de service aujourd'hui. On vous sollicite de partout et le surmenage vous guette. Ce regain d'activité ne sera pas vain, et la gratification à la hauteur de votre investissement. Pour y faire face, il va falloir vous retrousser les manches, car la tâche s'annonce ardue. Organisez-vous, établissez les priorités et mobilisez toutes les clés pour être efficace, mais ne confondez pas vitesse et précipitation.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Dur dur de communiquer avec votre boss en ce moment. Vous avez beau essayer tous les moyens de communication possibles, ce dernier semble vouloir rester aux abonnés absents. Vous allez devoir vous faire confiance pour avancer dans certains dossiers. Après tout, vous avez de l'expérience et plutôt l'esprit créatif ; cela ne devrait pas être un problème. Profitez-en pour exprimer vos idées et sortir du cadre.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Même si vous avez déjà un emploi, il ne vous satisfait pas. Et vous aimeriez beaucoup changer. Et cette journée pourrait vous être très favorable pour cela. Vous pourriez trouver de bonnes opportunités pour un travail qui vous plaît vraiment beaucoup. Si vous ne travaillez pas, de belles offres seront disponibles. À vous de choisir celle qui vous convient le mieux. Vous avez toutes les chances pour décrocher le poste idéal.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous aurez à faire un choix très important aujourd'hui, au travail. Ne le prenez pas à la légère, et réfléchissez bien, car vous pourriez faire une erreur et regretter votre choix très longtemps. Pesez avec soin tous les pour et les contre. Cette proposition ne s'avérera en effet pas obligatoirement favorable. Si vous voulez un nouveau travail, vous serez là aussi confronté à un choix difficile. Réfléchissez sérieusement.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre travail commence à payer, et vous allez peut-être pouvoir gravir des marches supplémentaires. Ayez confiance en votre potentiel, en vos acquis qui vous ont mené jusque-là. Il faut savoir saisir les occasions lorsqu'elles se présentent, ou les provoquer en laissant sous-entendre ses aspirations. Après tout, il est important d'être bien dans son travail, et vos supérieurs tâcheront d'y répondre favorablement dans la mesure du possible.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

L'administratif occupera une grande part de votre journée. Vous avez laissé les situations traîner, et vous devrez engager la relance pour obtenir vos droits. Concentrez-vous, car les tâches vont vous sembler répétitives, voire ennuyeuses, mais tout rentrera dans l'ordre rapidement. Il vous faudra impérativement réfléchir à une réorganisation de votre vie quotidienne pour éviter à l'avenir ce genre de désagréments.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La journée sera plus ou moins fructueuse. Vous aurez l'impression d'en faire beaucoup pour des résultats qui ne seront pas à la hauteur de vos espérances. Votre travail n'est pas perdu pour autant. Vous serez récompensé de vos efforts avec le temps. Accrochez-vous. Les planètes vous invitent à parler de vos difficultés avec les autres, car vous n'êtes pas seul à rencontrer des obstacles. Un de vos collègues a besoin de votre aide.



Poisson (19 février - 21 mars)

Il va falloir vous montrer conciliant si vous voulez que le travail en équipe soit efficace. Laissez votre mauvaise humeur de côté. Ce n'est jamais agréable d'œuvrer avec des gens qu'on n'apprécie pas, mais pour le bien-être de l'entreprise, prenez sur vous, évitez les remarques désobligeantes et tout ira pour le mieux ! Essayez de voir le positif en chaque personne. Vous pourrez même être surpris par la tournure des événements.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23